

Conseil du 20^e arrondissement de Paris
Séance du lundi 22 février
Sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise
Vœu relatif au service social (SSP) du 20^e arrondissement

Considérant qu'au service social du 20^e arrondissement douze postes sont vacants et que deux autres départs sont à venir, qu'il enregistre depuis quelques mois un grand nombre de départs de travailleurs sociaux et de travailleuses sociales qui devraient questionner ;

Considérant que ces départs en masse, même s'ils peuvent être officiellement motivés par des aspirations personnelles, révèlent une souffrance dans le rapport au travail de polyvalence ;

Considérant que les travailleurs sociaux interviennent sur nombre de domaines (la protection de l'enfance, le RSA, la retraite, le veuvage, les obsèques, le logement, les expulsions, les prestations du CASVP, de la CAF, la sécurité sociale, les violences conjugales, le surendettement, la protection des adultes majeurs, les personnes en situation de handicap), que pour acquérir des compétences cela nécessite du temps, du recul, de la réflexion mais aussi un soutien technique et institutionnel fort ;

Considérant que les services spécialisés, tels que l'APA, la CNAV, la CAF, le Pôle emploi, la CPAM, censés leur apporter leur concours, sont de plus en plus absents, que faute de personnel suffisant, certains, comme la MDAA, leur demandent d'effectuer leurs missions à leur place ;

Considérant qu'en plus de devoir maîtriser la pluralité des dispositifs existants, savoir évaluer en deux entretiens une situation particulière, la direction les oblige à utiliser des logiciels redondants (ISIS, PIAF, PEPS) et kafkaïens (SISIAO) (à venir : e-SIRIUS) ;

Considérant que de ce fait, nombre de travailleur.se.s sociaux quittent la polyvalence car ils et elles n'y arrivent plus et bien qu'il.elle.s ne soient pas seul.le.s, il.elle.s gèrent la culpabilité d'une situation qui n'est pas de leur fait ;

Considérant que tous les SSP du CASVP enregistrent un nombre de postes vacants considérable, avec une rotation importante de travailleurs sociaux qui ne suffit plus à combler les postes vacants ;

Considérant que du fait des conséquences sociales de la crise sanitaire, il y a une augmentation importante du nombre de situations dans les files actives ;

Considérant que face à l'aggravation de la crise sociale, les répercussions sur le travail des travailleurs sociaux est en effet considérable, qu'il s'agisse de l'augmentation des situations nouvelles RSA, de l'augmentation des personnes qui ouvrent des droits à retraite (du fait du vieillissement démographique) ;

Considérant que pour permettre aux jeunes professionnels entrant de rester il est essentiel de ne pas les mettre en situation de souffrance au travail et les accompagner pour qu'ils puissent avoir le temps de s'adapter au terrain, ce qui nécessiterait de la part de leur encadrement et direction bien plus d'écoute et de dialogue ;

Considérant qu'il n'y a pas pour autant de fatalité à cette dégradation continue de leurs conditions de travail, que les travailleurs sociaux ont des revendications que la ville se devrait d'entendre ;

- ne plus surcharger les travailleurs sociaux de logiciels : refuser E SIRIUS, PIAF, et simplifier SI-SIAO,
- respecter les valeurs éthiques et déontologiques : secret partagé contre leur volonté avec le SIAO, Pôle emploi, obligation de suivi social pour percevoir une aide du service solidarité, enregistrement dans PEPS de toute personne appelante, informations confidentielles dans les données partagées,
- créer un service PRPH composé d'agents qui se déplacent au domicile des personnes en perte d'autonomie,
- maintenir un service solidarité actif, composé de personnes physiquement présentes, pour recevoir les parisiens en difficulté afin que leurs demandes ne soient pas rebasculées au service social,
- vérifier que les services publics ou privés, rémunérés pour des missions spécifiques, les effectuent: l'APA, l'ASLL ...,
- maintenir un accueil physique des usagers.

Sur proposition de Danielle Simonnet, et du groupe France Insoumise, le Conseil d'arrondissement émet le vœu que :

- **La Ville de Paris engage le remplacement de tous les postes vacants ;**
- **qu'une vraie écoute et un vrai dialogue soient instaurés avec les travailleurs sociaux afin d'entendre l'ensemble de leurs revendications sur l'organisation du travail, son sens et l'amélioration de ses conditions d'exercice.**